

Hapni lève 2 millions d'euros pour améliorer le dépistage de l'apnée du sommeil

50 % des Français souffrant d'apnée du sommeil ne sont pas diagnostiqués. Pour venir en aide à ces patients, Hapni a mis au point une plateforme de dépistage en ligne. Pour se faire connaître et nouer des partenariats avec davantage de médecins du sommeil, la société vient de réaliser une levée de fonds auprès d'Otium Capital.

« 3 millions de Français souffrent d'apnée du sommeil. Cette maladie respiratoire, dont les principaux symptômes sont les ronflements, la somnolence, ou la fatigue chronique, multiplie par trois le risque d'AVC et par 5 celui d'infarctus. Pourtant, plus de 50 % des Français qui souffrent d'apnée du sommeil ne sont pas diagnostiqués », contextualise Jean-Eudes d'Abadie. En octobre 2022, cet entrepreneur s'est donc rapproché du fonds Otium Capital pour créer la société [Hapni](#). L'entreprise a mis au point un questionnaire, élaboré avec des médecins partenaires, pour faire du dépistage en ligne. Les personnes "positives" au test sont ensuite dirigées vers un parcours de soin, coordonné par leur médecin traitant. À domicile, des capteurs permettent de déterminer l'intensité des symptômes. « Nous sommes ainsi capables de

déterminer le nombre de coupures respiratoires pendant la nuit. Au-dessus de 30 épisodes d'apnée par heure, un médecin prescrit une solution thérapeutique », précise Jean-Eudes d'Abadie. Hapni a en effet noué des partenariats avec des médecins du sommeil, qui analysent les données recueillies et proposent des traitements adaptés.

« Il faut patienter plus de 6 mois dans certaines agglomérations »

« Le parcours est ainsi beaucoup plus fluide et plus pertinent, le médecin se concentre uniquement sur l'acte médical et les données sont traitées à distance », détaille le dirigeant. Car, l'apnée du sommeil, au-delà d'être méconnue, connaît une forte problématique d'accès aux soins. « Nous avons constaté qu'il y avait une méconnaissance de ce syndrome fréquent, un réel manque de prévention mais aussi des temps d'attente extrêmement longs. Pour prendre un rendez-vous dans une clinique du sommeil, il faut patienter plus de 6 mois dans certaines agglomérations », assure le fondateur. D'autant que les requêtes sur internet sont nombreuses. « On constate que certains mots clés reviennent souvent. Les gens cherchent des solutions et ont souvent du mal à en trouver. Il y a une problématique de santé très forte », affirme le fondateur d'Hapni.

« Aller chercher le plus de patients possible »

Pour répondre à cet enjeu, la société vient donc de réaliser une levée de fonds de 2 millions d'euros auprès d'Otium Capital. La société qui vient de valider sa phase pilote souhaite désormais accélérer. Lors de ses premiers mois d'activité, Hapni a en effet réalisé 4.000 dépistages. Résultat : un patient diagnostiqué sur deux souffre effectivement d'un syndrome sévère et suit désormais un traitement adapté. « Nous voulons aller chercher le plus de patients possible tout en continuant à améliorer notre technologie et créer de nouveaux partenariats avec des médecins du sommeil. Ils sont 5.000 en France », énumère le dirigeant. La société qui compte une dizaine de salariés souhaite ainsi recruter 25 personnes au fil de l'année pour étoffer ses équipes tech et marketing.

Pour le moment, Hapni souhaite se concentrer sur le marché français. « *Il y a environ un million de patients en attente d'un diagnostic à aller chercher* », estime Jean-Eudes d'Abadie. Mais la société n'écarte pas l'idée de réaliser un nouveau tour de table pour s'implanter sur d'autres marchés européens à l'avenir.

À lire aussi

Capital-risque : la e-santé attire de plus en plus d'investisseurs

Article écrit par JEROMINE DOUX